



Fabrication de feux de signalisation

LES ATELIERS DU GRAIN D'OR

DÉVELOPPENT LEURS ACTIVITÉS

par Chloé Cartier Santino

L'ENTREPRISE ADAPTÉE DES ATELIERS DU GRAIN D'OR S'EST INSTALLÉE EN AVRIL 2017, AU 29 RUE ANDRÉ BOULLE, À BLOIS, POUR POUVOIR DÉVELOPPER SES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS. ELLE A INAUGURÉ SES NOUVEAUX LOCAUX LE 22 JUIN DERNIER.

Création, entretien et remise en état d'espaces verts, nettoyage et propreté de locaux, collecte et recyclage de déchets de bureaux (papiers, cartons, gobelets, verre, documents confidentiels, piles, cartouches d'encre...), sous-traitance industrielle et cuisine centrale, l'entreprise adaptée Les Ateliers du Grain d'or mènent ces différentes activités à destination des

entreprises et collectivités. Créée en 1987, cette société emploie actuellement 85 salariés dont 60 travailleurs en situation de handicap. « Nous sommes une entreprise de services avant tout avec des clients et fournisseurs locaux, du Loir-et-Cher et des départements limitrophes », souligne le directeur de l'entreprise, Patrice Petit. Auparavant installée à La Chaussée Saint-Victor, la société a déménagé à Blois pour avoir des locaux plus grands. Depuis août 2017, l'activité de recyclage des déchets de bureau a été développée. Ce sont 16 à 20 tonnes de papiers par mois, qui sont triés, détruits, puis envoyés pour être recyclés. « L'avantage pour les collectivités et entreprises privées qui font appel à notre service est qu'ils n'ont qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble de leurs déchets de bureau avec un planning de collecte établi à l'avance », précise le directeur. Concernant l'activité des espaces verts en particulier et l'ensemble des services proposés, Patrice Petit a voulu rendre les personnes handicapées plus autonomes. En effet, 90 % du personnel de production est en situation de handicap,

donc les machines sont adaptées pour être notamment moins lourdes et moins bruyantes. L'entreprise fait partie de l'Adapei 41, association créée en 1961, qui est engagée pour offrir aux personnes handicapées l'accompagnement, l'éducation, la formation, les soins, le travail, l'hébergement, la protection et l'insertion auxquels elles ont droit, aussi bien dans ou hors des établissements gérés. « Nous avons deux véhicules automatiques, des sièges ergonomiques et nous faisons en sorte que les personnes ne travaillent pas tout le temps debout », précise le directeur qui a pour objectifs de développer et stabiliser les activités de la cuisine centrale à Contres et du recyclage ■

+ EN PRATIQUE

Les Ateliers du Grain d'Or
29 rue André Boule à Blois
www.legraindor.com